Rapport de la Commission de Gestion

Année 2013

Commune de Penthaz

Composition de la Commission de gestion

MIELVAQUE Philippe, Président
MARTIN Raymond, Vice-président
BOMMOTTET Sandrine, Rapporteur
DUPRAZ Yves
PAHUD Pascal
PARISOD Steeve
WALDMANN Nelly

Préambule:

La Commission s'est réunie à partir du 5 février 2014, elle a tenu 17 séances dont des entrevues avec chaque Municipal et le Syndic. De plus, nous avons rencontré en petits comités les employés de voirie, les employés administratifs et le concierge qui ont également pu nous donner des informations concernant leurs activités respectives, et en date du 17 mai, la Commission a effectué une visite des domaines communaux : la déchetterie, la Step, le cimetière ainsi que les locaux techniques et sous-sols du collège de la Léchire.

Nous tenons à remercier chacune et chacun de nos interlocuteurs pour nous avoir consacré un peu de leur temps.

RAPPORT:

❖ Ecoles

- Dans l'ASICOPE, les 6 communes du bas (PPDLVM) comptent un plus grand nombre d'élèves, correspondant au 65% du budget, néanmoins, leur vote est minoritaire par rapport aux 7 communes du haut.
- Le choix du transporteur imposé par les communes du haut ne convenant pas aux communes du bas, notre municipal responsable des transports de l'ASICOPE a préféré se retirer de ce poste tout en restant au conseil exécutif.
- Il a été constaté pour frs 24'000.- de dégâts dans un bus causés par des élèves, une plainte pénale a été déposée.
- La cantine de l'ASICOPE fonctionne bien, recevant ainsi les félicitations du canton. Ce bon fonctionnement a permis quelques économies sur la facture de l'ASICOPE.
- Au niveau de la commune, la Pentadîne fonctionne également bien, du personnel supplémentaire a été engagé.

❖ Social

On peut déplorer toujours plus de cas pour le social à la charge de la commune.

Bus gratuit

Le bus gratuit PPDL entré en fonction en 2013 est sponsorisé par plusieurs entreprises de la région et en particulier par une grande enseigne alimentaire pour un montant de 20'000 frs. La péréquation offre un retour de 65%. Dû à l'achat des bus, les coûts de 2013 se

montent à 53'644 frs, ce montant devrait baisser de moitié pour les prochaines années.

Deux chauffeurs permanents ainsi que deux remplaçants ont été engagés.

Bibliothèque

Elle coule des jours heureux à la buvette du terrain de foot sur le nouveau site de Daillens. La séparation avec la bibliothèque scolaire a occasionné toutefois des coûts non prévus dans le budget pour un montant supérieur de 35'000 frs. Ceci est principalement dû à la mise en place de ce nouveau site.

Sociétés locales

On a constaté que l'entretien des terrains de foot est passé de 6'196 frs à 14'478 frs. Cette différence vient d'une décision des trois communes de PPD d'augmenter leurs contributions à la société de foot.

◆ 1er août

Comme demandé dans le précédent rapport, pour une question de clarté, une seule commune a pris en charge l'ensemble des comptes de la manifestation. Les frais ont ensuite été répartis entre les différentes communes.

❖ Eaux

- Les pertes d'eaux au niveau du réseau de la commune auraient dû se retrouver à environ 15% sans le problème spécifique de la cinémathèque dont la fuite a été provoquée par la grue sur le chantier.
- Les frais ont été entièrement pris en charge par l'assurance du responsable.
- > 79'755 frs ont été attribués à la réserve « Service des eaux » dont le nouveau bilan se monte à 630'319 frs.
- Plan des conduites d'eau : en cours ...

❖ Forêts

Le canton a exigé une expertise sur l'état de nos forêts pour un coût de 4'103 frs.

* Protection civile

Il n'y a plus de réserve. Cette année et les suivantes, les coûts de fonctionnement de la protection civile devraient être d'environ 35'000 frs.

Collèges

Les dépenses prévues lors de la réfection du Bornalet ont été parfaitement respectées par rapport au budget de 400'000 frs. Le bouclement s'est fait en janvier 2014.

Constructions

Comme signalé dans les précédents rapports, on aurait pu souhaiter un nouveau règlement de la police des constructions. Ce règlement, toujours obsolète, ne sera pas modifié avant la mise en place de la nouvelle LAT, pour des raisons de coûts.

Cimetière

Nous proposons l'activation de la commission de la mise en conformité du règlement de police du cimetière.

❖ Déchetterie

Suite à notre visite, voici quelques réflexions : ce que nous ne mettons pas dans nos sacs poubelles croyant faire des économies, et amenons à la déchetterie, a un coût sur la taxe forfaitaire lorsque le recyclage n'est pas rentable. En l'état actuel des choses, le recyclage du sagex et des plastiques n'est pas rentable.

Sécurité publique

➢ Il y a une diminution des déprédations sur les locaux communaux depuis la mise en place des agents de surveillance. Les incivilités sont à déplorer mais leurs coûts sont pris en charge par les assurances et nous épargnent des dépenses inutiles.

❖ Routes

- La commission espère que la RC 177 voit enfin le jour.
- En 2013, il a été dénombré 6700 véhicules/jour dans le centre du village.
- Une pré-étude a été effectuée pour la modification de la zone industrielle de la Rippe. Le dossier est bloqué en raison de la RC 177.
- La mise en place de radars dans notre commune pourrait être envisagée mais ne rapporterait pas un franc à cette dernière.

Espaces publics

Les réparations sous garantie des aménagements des espaces publics effectués en 2008 et 2011 auraient dû être finalisées en 2013. Nous constatons que ces réparations ne sont toujours pas terminées à fin 2013.

Véhicules

L'entretien des véhicules de la voirie a eu une incidence financière non négligeable sur nos comptes. Au vu du prix excessif des véhicules neufs, aucun remplacement n'est prévu à court terme. La commission suggère d'ouvrir un compte de réserve en prévoyance de ce futur achat.

Informatique

On a été déçu en bien de savoir que le programme informatique valaisan apportait pleine satisfaction grâce à une grande réactivité de leur part.

❖ Comptes

Constatant des divergences importantes entre les comptes 2012 et le budget 2013, il nous a été précisé que ces budgets sont établis parfois sur les deux années qui précèdent (comptes 2010 et 2011). Difficile d'extrapoler, sachant qu'il existe une pondération en fonction de l'exceptionnalité de l'événement considéré.

❖ Visites

- Cette année, en plus des employés communaux, de voirie et de conciergerie, nous avons visité le personnel administratif.
- M. Dos Santos Ramos a proprement remplacé le précédent concierge. Il nous donne l'impression de prendre à cœur son travail et être très performant.
- Lors de la visite des employés de la voirie, nous avons constaté des différences de point de vue entre la Municipalité et les employés sur la manière de fonctionner et d'effectuer le travail. Par contre, l'apprenti semble avoir du plaisir et apprécie son travail, il nous semble motivé et bien s'intégrer dans l'équipe.
- En ce qui concerne le personnel administratif, l'entente semble excellente. Le personnel a la possibilité de suivre des cours de formation continue.
- Le changement de boursier aurait pu occasionner des difficultés à la commission de gestion mais grâce à sa vision moderne, le changement s'est opéré avec sérénité.
- La fiduciaire a constaté que la tenue des comptes était excellente, de plus la commission souligne l'effort qui a été fait afin de recevoir les documents dans des délais tout à fait acceptables.
- Les employés communaux seraient heureux d'avoir un retour de la Municipalité sur le rapport de la commission de gestion.

Conclusions:

Lors de l'examen des comptes, tous les montants qui nous ont interpellés ont été vérifiés, toutes les réponses à nos questions nous ont donné entière satisfaction.

Les comptes 2013 se sont soldés par un déficit d'environ 650'000 frs. Cette perte importante, que nous espérons exceptionnelle, est principalement due à une baisse des rentrées fiscales des personnes morales et une augmentation des défalcations. Par contre, la baisse des recettes fiscales a engendré une baisse des frais péréquatifs et de la facture sociale.

La commission de gestion est favorable lors de dépenses de plusieurs dizaines de milliers de francs à un étalement sur plusieurs années, ceci afin d'en répartir les coûts sachant que nos finances sont déficitaires.

Lorsqu'un fait exceptionnel apparaît, il serait souhaitable que la commission de gestion en soit informée au travers de son président même lorsqu'elle ne siège pas.

Nous tenons à remercier la Municipalité pour son travail, son engagement et sa disponibilité.

Au vu de notre travail au sein de la commission de gestion pour l'exercice 2013, nous vous proposons de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion et ses comptes, ainsi qu'à l'organe de révision, au boursier et à la commission de gestion.

Fait à Penthaz, le 2 juin 2014

Au nom de la Commission de gestion :

Le président :

Le rapporteur :

Philippe MIELVAQUE

Sandrine BOMMOTTET